Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Affiché le

ID: 035-213502537-20230605-2023\_06\_05\_03-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL 5 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 5 juin 2023, à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué par M. Jérôme BÉGASSE, Maire, s'est réuni salle des Halles, en séance publique.

<u>24 présents</u>: M. Jérôme BÉGASSE, M. Frédéric SALAÜN, Mme Cécile BREGEON, M. Yves LE ROUX, Mme Jacqueline LE QUÉRÉ, M. Vincent BONNISSEAU, M. Florent BASLÉ, Mme Pascale MACOURS, Mme Catherine LEBON, M. Pierre AVENET, M. William POMMIER, Mme Florence STABLO, Mme Laetitia COUR, M. Jean-Michel GUÉNIOT, Mme Morgane JÉZÉGOU, Mme Katell SEVIN-RENAULT, Mme Séverine BUFFERAND, Mme Maëlle EVARD, Mme Fabienne MONTEMBAULT, M. Samuel TRAVERS, Mme Laura ESNAULT, Mme Cécile MARCHAND, M. Sylvain NEVEU, Mme Leslie SALIOT formant la majorité des membres en exercice.

## 3 excusés:

M. Franck JOURDAN ayant donné pouvoir à M. Frédéric SALAÜN

M. Guillaume HUBERT ayant donné pouvoir à M. Florent BASLÉ

M. Grégory FONTENEAU ayant donné pouvoir à M. Samuel TRAVERS

## 0 absent

Secrétaires de séance : M. Samuel TRAVERS et Mme Cécile MARCHAND

Date d'affichage:

Date de convocation : le 30 mai 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

2023\_06\_05\_03

Nomenclature: 4.1.1

## Modification du tableau des effectifs

Rapporteur: M. Vincent BONNISSEAU

Vu le Code Général de la fonction publique et notamment ses articles L313-1 et L332-8, Vu le budget,

Vu le tableau des emplois et effectifs,

M. Vincent BONNISSEAU propose à l'assemblée délibérante de créer les postes suivants :

- Adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe (responsable des bâtiments)
- Par avancement de grade :
  - o Adjoint technique territorial principal 1ère classe
  - Adjoint territorial d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe

M. Vincent BONNISSEAU propose à l'assemblée délibérante la suppression des postes suivants :

- Technicien principal 1<sup>ère</sup> classe: pour donner suite à la création de poste du responsable des bâtiments sur le grade d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe.
- Adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe: pour donner suite à l'avancement de grade d'adjoint technique territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe
- Adjoint territorial d'animation : pour donner suite à l'avancement de grade d'adjoint territorial d'animation principal 2<sup>ème</sup> classe

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal :

- Adopte les modifications de poste
- Modifie le tableau des effectifs en conséquence.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire : Jérôme BÉGASSE.

Mairie
B.P. 13 - 35140 Saint-Aubin-du-Cormier
Tél: 02 99 39 10 42 - Fax: 02 99 39 23 25 - Courriel: mairie@ville-staubinducormier.fr

www.saint-aubin-du-cormier.bzh